



Intéressement

Comme prévu dans l'accord d'Intéressement, signé par FO l'année dernière, des réunions pour la négociation d'un avenant, ont eu lieu entre les parties signataires.

La dernière réunion a eu lieu mardi 28 mai.

FO a revendiqué le maintien des montants pour les 5 indicateurs mensuels (20 € par objectif atteint) soit potentiellement 1200 € sur une année. Nous avons demandé également que les indicateurs annuels représentent, comme l'année dernière, un montant total de 1100 €. Ces demandes portaient à 2300€ la somme totale mobilisée contre les 1800 € d'origine.

Les discussions ont abouti à l'attribution par la direction d'une somme mobilisable de 1900 €, pour l'année 2024.

FO a décidé de signer l'avenant à l'accord qui permet une avancée pour tous.

Encore une fois, FO a fait preuve de courage et assume sa signature.

Le syndicat FO se bat dans l'intérêt des salariés pendant que d'autres n'obtiennent rien et passent leur temps à brailler, à injurier et cherchent à provoquer des conflits.

Il n'empêche que si, comme eux, on ne signait rien, alors il n'y aurait pas eu :

- de prime d'intéressement
- d'accord « reliquat » donc pillage des congés
- d'accord APLD donc pas d'indemnisation chômage plus favorable
- d'accord pour une répartition uniforme de la prime de participation (mais en fonction du salaire)
- d'augmentation de salaires ou alors au rabais par décision unilatérale de la direction
- Etc.

A chacun sa vision du syndicalisme